

Province de Québec, le 6 juin 2011
Municipalité La Rédemption.

Lundi, le six (6) juin 2011 se tenait à 20H00 au Centre municipal, la séance ordinaire du conseil municipal de La Rédemption

Étaient présents, madame Isabelle Dupont, mairesse, mesdames les conseillères : Madeleine Perreault, Patricia Lavoie et Brigitte L. Dupont ainsi que messieurs les conseillers suivants : Jean-Yves Deschênes et Simon-Yvan Caron.

Tous formant quorum sous la présidence de madame la Mairesse.

Madame Nadine Roussy, directrice générale était aussi présente

2. **11-138 Ouverture de la séance.**
Mme La Mairesse ouvre la séance par la lecture de pensée et elle invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il est proposé par Madame Madeleine Perreault et résolu à l'unanimité, l'acceptation de l'ordre du jour en laissant l'item « affaires nouvelles » ouvert.

Mairesse,

D.g. sec./ tré

3. **11-139 Lecture et adoption du procès-verbal**
Après la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai, il est proposé par Monsieur Simon-Yvan Caron et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire, en corrigeant le numéro de facture dans la résolution 11-127.

Mairesse,

D.g. sec./tré

4. **11-140 Acceptation des comptes.**
Après la lecture des comptes du mois, il est proposé par Madame Patricia Lavoie et résolu unanimement l'acceptation des comptes. Le montant des comptes est 125 162.98 \$ (Comptes en annexe au procès verbal).

Mairesse,

D.g. sec./tré

5. **Correspondance**

6. **11-141 Renouvellement entente Saint-Moïse et La Rédemption**
Il est proposé par Monsieur Simon-Yvan Caron et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise le renouvellement de l'entente ente la municipalité de St-Moïse et la Rédemption pour les redevances de la Coop de Chaux qui transite sur le territoire de la Rédemption. Mesdames Isabelle Dupont, mairesse et Nadine Roussy, directrice générale sont mandatés pour la signature.

Mairesse,

D.g. sec./tré

7. **11-142 Balayage de rue et demande de l'école Clair-Soleil**
Il est proposé par Monsieur Simon-Yvan Caron et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise lors du balayage de rue effectué par les transports Martin Alain de balayer la cour de l'école suite à lors demande.

Mairesse,

D.g. sec./tré

8. **11-143 Entretien pelouse et fleurs**
Il est proposé par Madame Patricia Lavoie et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise une entente avec OTJ pour l'entretien des pelouses et des fleurs pour la saison estivale 2011 de juin à fin août. Le montant forfaitaire est de 80\$ par semaine. en équivalent de 5 à 6 heures par semaine. De nouveau aménagement sont à faire pour les célébration des fêtes du 75^e Advenant que ces aménagements occasionne

plus de temps, un supplément sera versé. L'OTJ fourni son tracteur et le coupe herbe et la municipalité la tondeuse et l'essence.

Mairesse,

D.g. sec./tré

9.- 11-144 **INTERCEPTION ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES –
APPROBATION DU BUDGET DE SURVEILLANCE**

CONSIDÉRANT QU'en 1987 d'importantes résurgences étaient observées au site de traitement actuel ;

CONSIDÉRANT QUE le 6 mai 1991, la municipalité de La Rédemption a mandaté BPR pour la complète réalisation du programme d'assainissement des eaux ;

CONSIDÉRANT QUE depuis, BPR travaille sur ce dossier et que pour chaque étape du projet des budgets sont soumis au préalable pour approbation ;

CONSIDÉRANT QUE le 18 décembre 2009, la Municipalité recevait une promesse d'aide financière du ministre du MAMROT dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE le 1^{er} mars 2010, la municipalité acceptait le budget de BPR concernant les relevés topographiques, la mise en plan et l'assistance à la gérance du projet d'interception et de traitement des eaux usées ;

CONSIDÉRANT QUE le 3 mai 2010, la municipalité acceptait le budget de BPR concernant les plans et devis, les demandes d'autorisation au MDDEP et à la CPTAQ, l'assistance à la gérance ainsi que les dépenses relatives au projet ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est rendu à l'étape de réalisation des travaux ;

CONSIDÉRANT QUE « BPR Groupe-conseil » a présenté un budget d'honoraires pour la surveillance des travaux ;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'avis juridique fournie par Me Yves Boudreault de la firme Tremblay Bois Migneault Lemay de Québec, sur l'implication de BPR dans la continuité des travaux actuels avec l'application des nouvelles règle de gestion et adjudication de contrat. Celui-ci est d'avis que BPR est valablement mandatés par la municipalité pour la réalisation de l'ensemble du projet d'assainissement des eaux usées.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par *Madame Madeleine Perreault* et résolu à l'unanimité,

QUE la municipalité de La Rédemption confirme que depuis 1991, le mandat de réalisation de l'ensemble des activités reliés à l'ingénierie a été confié à BPR;

QUE la municipalité de La Rédemption approuve le budget d'honoraires de la firme « BPR Groupe-conseil » pour la surveillance des travaux, tel que présenté dans la proposition transmise le 6 juin 2011;

QUE la présente dépense soit affectée au règlement d'emprunt 2010-02.

Mention : À la demande de Monsieur Jean-Yves Deschênes, conseiller, il est inscrit en mention au procès verbal que Monsieur Deschênes est en désaccord avec le montant du budget , qui est a son avis est trop élevé.

Mairesse,

D.g. sec./tré

10. 11-145 **Signature entente fonds chantier Canada**

Il est proposé par Monsieur Simon-Yvan Caron et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption nomme la mairesse Madame

Isabelle Dupont comme signataire du renouvellement du protocole d'entente avec le MAMROT pour l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 1.1 du fonds Chantier Canada Québec, dossier # 810290.

Mairesse,

D.g. sec./tré

11. **11-146** **Entente acquisition d'une partie du lot 71-P**

Il est proposé par Madame Brigitte L. Dupont et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption procède à l'acquisition d'une partie du terrain du lot 71-p du rang massé de =/ – ,2 hectare pour son projet d'eau usée au montant de 27 500\$. Une promesse d'achat entre les deux parties sera signée. Les signataires autorisés pour la municipalité sont Isabelle Dupont, mairesse et Nadine Roussy, directrice générale

Mairesse,

D.g. sec./tré

12. **11-147** **Autorisation paiement facture recherche en eau**

Il est proposé par Madame Patricia Lavoie et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise le paiement de la facture #1758 au montant de 31 771.18 \$, à l'entreprise de forage Bernard Lizotte et Fils pour les honoraires professionnels lors de la recherche en eau potable au poste de chloration. Les travaux effectués sont de la mobilisation et démobilitation d'équipements et le forage de 268 pieds dans les puits existants. Le montant est financé par la taxe d'accise pour un montant net de 30 376.79\$. La TPS est financé au budget courant au numéro de compte 600 180.

Par la même résolution, le conseil procèdera à une rencontre avec inspect-Sol et l'hydrogéologue Yves Leblanc pour cibler les sites de recherche en eau potable.

Mairesse,

D.g. sec./tré

Mention Dépôt du rapport semestriel de la directrice générale.

13. **11-148** **Achat d'ordinateur portable**

Il est proposé par Monsieur Simon-Yvan Caron et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption procède à l'achat d'un ordinateur portable pour les besoins de la municipalité.

Mairesse,

D.g. sec./tré

14. **11-149** **Représentant forêts privées**

Il est proposé par Madame Patricia Lavoie et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption mandate la mairesse Isabelle Dupont à représenter la municipalité à L'AGE de l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées du BSL.

Mairesse,

D.g. sec./tré

15. **11-150** **Adhésion société horticulture de Saint-Charles Garnier**

Il est proposé par Monsieur Jean-Yves Deschênes et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption devient membre corporatif partenaire du coût 50 \$ annuel de la société horticulture de Saint-Charles Garnier. Un délégué sera nommé pour participer aux décisions et aux activités.

Mairesse,

D.g. sec./tré

16. **11-151 fêtes du 75^e responsable projet**
Il est proposé par Madame Patricia Lavoie et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption nomme comme personne responsable et signataire du projet déposé au pacte rural, madame Nadine Roussy, directrice. De plus la municipalité s'engage à investir la somme mentionné dans le bilan financier du projet.
-
- Mairesse, D.g. sec./tré
17. **11-152 Demande prêt d'équipements ville de Mont-joli**
Il est proposé par Madame Patricia Lavoie et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption demande à la ville de Mont-Joli le prêt de 50 tables et 400 chaises ainsi qu'un scène portative de 2' pied de haut pour les célébrations des fêtes du 75^e qui se tiendront les 23 et 24 juillet prochain. Le transport des équipements est à la charge de la municipalité.
-
- Mairesse, D.g. sec./tré
18. **11-153 Demande de renouvellement de la marge de crédit auprès du CFE Desjardins.**
Il est proposé par Monsieur Jean-Yves Deschênes et résolu à unanimement que la municipalité de La Rédemption renouvelle sa marge de crédit de 30,000 \$ sur le folio # 600180 auprès du Centre financier aux entreprises du Bas-Saint-Laurent, pour une période d'un an.
-
- Mairesse, D.g. sec./tré
19. **11-154 Université Rurale Québécoise**
Il est proposé par Madame Brigitte L.Dupont et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise Isabelle Dupont, mair esse à participer à l'université rurale québécoise qui se teint dans la Baie des chaleurs du 12 au 16 septembre prochain. Les frais de repas, transport, hébergement et inscription sont estimés entre 1000\$ et 1200\$. Une subvention au pacte rural est en cours et chaque municipalité participante devrait recevoir un montant de 500\$ pour diminuer les frais Cette participation à URQ est conditionnelle a ce que les coût n'excède pas 700 \$ payable par la municipalité pour les 4 jours de cours. Cette activité remplace le congrès de la FQM à Québec auquel madame Dupont devait assister en 2011.
-
- Mairesse, D.g. sec./tré
20. **11-155 SADC de La Mitis**
Il est proposé par Monsieur Simon-Yvan Caron et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption renouvelle son adhésion comme membre corporatif de la société d'aide au développement de la collectivité de La Mitis (SADC) et pose la candidature de la municipalité représenté par Madame Dupont au poste administrateur pour le secteur institution municipale.
-
- Mairesse, D.g. sec./tré
21. **11-156 Caméra de surveillance garage municipale**
Il est proposé par Madame Madeleine Perreault et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption fasse l'achat d'une caméra de surveillance au garage municipal.
-
- Mairesse, D.g. sec./tré
22. **Période de questions.**
23. **11-157 Fermeture de l'assemblée.**
Après la période de questions, il est proposé par Madame Madeleine Perreault, la fermeture de l'assemblée vingt et une heures cinquante minutes.
-
- Isabelle Dupont, Nadine Roussy, d.g. sec.tre
Mairesse Directrice générale, et